

additionnels étaient en construction en 1956, dont un devait être mis en service à la fin de 1957 et trois en 1958. La puissance éventuelle de l'aménagement n° 2 sera de 1,680,000 h.p. Six pompes à turbines réversibles sont en voie d'installation à la station génératrice alimentée par une réserve d'eau pompée et faisant partie de l'aménagement. L'eau doit être pompée du canal de sortie dans un réservoir de 700 acres ayant une capacité utilisable de 16,000 pieds-acre. Chaque groupe aura une puissance de 47,000 h.p. lorsqu'il servira de turbine, utilisant l'eau qui est renvoyée du réservoir au canal. Dès le début de 1957, on s'attend que les groupes soient terminés à intervalles de deux mois environ.

La Commission a continué la construction du barrage régulateur qui fait partie des travaux de protection sur la rivière Niagara, travaux exécutés conjointement par le Canada et les États-Unis. Le barrage, qui est situé en amont des Cascades, aura une longueur de 1,550 pieds à partir de la rive canadienne et comprendra 13 vannes à bascule autonomes, montées sur des piliers de béton. A la fin de 1956, neuf vannes étaient déjà en service.

Des progrès rapides ont été faits dans l'aménagement des rapides internationaux du fleuve Saint-Laurent, la partie canadienne des travaux étant exécutée par la Commission. A la fin de 1956, les fondations de la structure de la centrale, au pied de l'île Barnhart, étaient terminées et on y posait du béton pour les tubes d'aspiration des six premiers groupes. Une dérivation du canal de Cornwall près de l'emplacement de l'usine a été affectée au service, au début de la saison de navigation en 1957. Le logement des expropriés déplacés du village d'Iroquois était à peu près terminé. Au cours de 1956, environ 220 maisons ont été déplacées des régions devant être inondées. De fait, trente-cinq milles de la grand'route déplacée ont été terminés, ainsi que la pose d'environ 40 milles de voie ferrée double. Des travaux de dragage du chenal, aux environs des îles Chimney et Galop, étaient en cours et on a commencé les travaux de dragage du chenal à Iroquois-Point. La partie canadienne de la centrale renfermera 16 groupes d'une puissance totale de 1,200,000 h.p.; les premiers groupes seront en service en 1958 et l'installation sera terminée en 1960.

La Commission a avancé la construction de nouvelles centrales hydro-électriques dans le nord-ouest de l'Ontario, afin de satisfaire à la demande croissante de force motrice de la part des industries minières et des compagnies de pâte et de papier. Sur la rivière des Anglais, à Manitou-Falls, l'installation de quatre groupes de 18,500 h.p. a été terminée en 1956 et on a prévu l'addition d'un cinquième groupe en 1958. Sur la rivière Winnipeg, aux chutes Whitedog, on a commencé en 1955 la construction d'un aménagement de 81,000 h.p. qui doit être terminé en 1958. Aux chutes Caribou, sur la rivière des Anglais près de sa jonction avec la rivière Winnipeg, on a commencé en 1956 l'aménagement de trois groupes d'une puissance totale de 102,000 h.p., qui sont censés être terminés en 1958. Un groupe de 19,000 h.p. sera ajouté à la centrale des chutes Alexander sur la rivière Nipigon et un groupe de 25,000 h.p., aux chutes Cameron. Afin d'augmenter la production des centrales de la rivière des Anglais et, par ailleurs, de celles de la rivière Winnipeg, au Manitoba, la Commission est en train de compléter un projet de dérivation des eaux de la rivière Albany, au lac Saint-Joseph, par la rivière Root jusqu'au lac Seul. Ces travaux sont effectués en liaison étroite avec la Commission de l'hydro-électricité du Manitoba.

En plus de ses aménagements hydro-électriques, la Commission, en collaboration avec l'*Atomic Energy of Canada Limited* et la *Canadian General Electric Company Limited*, poursuit la construction d'une centrale nucléaire expérimentale de 20,000 kW, qui sera mise en service en 1959, à un endroit situé près de sa centrale de Des Joachims, sur la rivière Outaouais. La Commission est autorisée à ajouter à sa centrale thermique Richard L. Heam (Toronto) un groupe de 200,000 kW qui sera mis en service en 1958 ainsi que trois autres groupes de même puissance qui seront mis en service en 1959, 1960 et 1961 afin de porter la puissance globale de la centrale à 1,200,000 kW.

En 1955 et 1956, la Commission a prolongé son réseau de transmission par des circuits de 58 milles de 230 kV, de 516 milles de 115 kV, de 204 milles de 13 à 44 kV, et de 1,954 milles de lignes rurales.